

MARS
2016

N°2

La lettre du SIVOM du Béthunois

LES NOUVEAUX TARIFS DE L'EAU

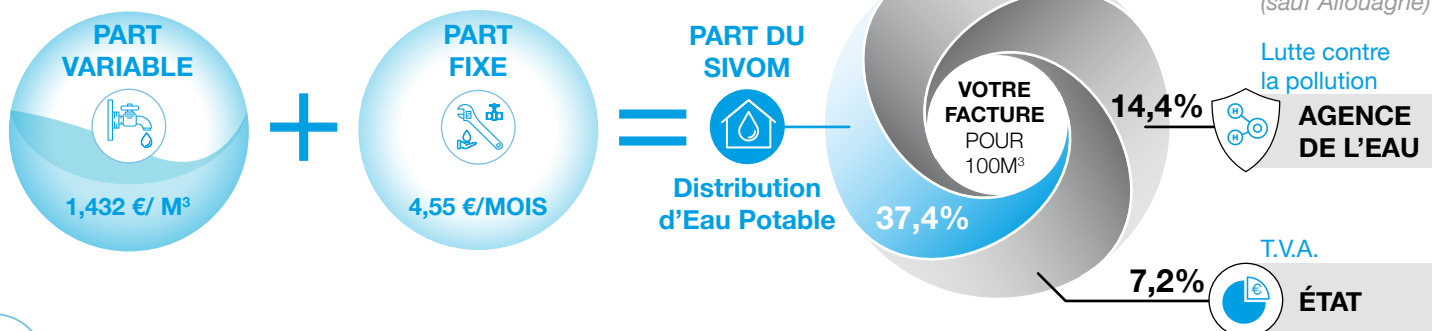
Clairs comme de l'eau de roche

Les nouveaux tarifs de l'eau illustrent la volonté du SIVOM du Béthunois d'investir pour protéger l'eau, parce qu'elle n'est pas une marchandise mais un bien précieux.

-3%
de la part
variable

En incluant une baisse de la part variable, les nouveaux tarifs de l'eau vous donnent les moyens d'agir pour réaliser des économies, réduire votre facture et maîtriser votre budget.

Comment se calcule votre facture ?



LA PART VARIABLE ... qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de votre consommation d'eau. La part sur laquelle vous pouvez agir. En 2016, les élus du SIVOM du Béthunois ont fait le choix d'une baisse de 3% de cette part variable. Elle vous incite à une consommation responsable, à des économies d'eau. **Votre facture baissera au rythme de la diminution de votre consommation.**



Le saviez-vous ..!?

L'eau potable du SIVOM coûte 100 fois moins chère que l'eau minérale en bouteille !

La moins chère des eaux minérales se vend environ 0,14 € / L, soit 140 € / m³

Le SIVOM du Béthunois facture le mètre cube d'eau potable à 1,43 €.

Une personne boit en moyenne 1,5 litre d'eau quotidiennement.

En achetant de l'eau, elle paie 76 € / an. En buvant l'eau du robinet, elle paie 0,78 € / an.



Petite astuce

Par définition, l'eau est un liquide incolore, inodore et sans saveur.

Faux, disent ceux qui n'aiment pas l'eau du robinet : « elle a un goût de chlore ».

Certes, le chlore sert à traiter l'eau : principe de précaution pour éliminer germes et bactéries.

Mais le chlore s'évapore avec le temps : laissez l'eau reposer une heure en carafe, de préférence au frais, et il n'y paraîtra plus !



LA PART FIXE ... qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit du coût des infrastructures qui permettent d'amener l'eau potable jusqu'à votre robinet. La part fixe découle du prix de l'entretien et du renouvellement du matériel de pompage, de traitement et de distribution.

Elle n'est pas liée à votre consommation.
Elle est fixée à 4,55 € / mois, investis pour :



LE RESPECT DES NORMES SANITAIRES

L'eau est en effet l'aliment le plus surveillé par les autorités.
Un laboratoire indépendant analyse régulièrement sa qualité.



L'ENTRETIEN des 6 stations de pompage (une septième est en projet), des 12 châteaux d'eau, des branchements et des compteurs des 58 000 usagers.



LE RENOUVELLEMENT et l'entretien des 400 kilomètres de canalisations et l'extension d'un réseau qui demande des investissements réguliers.

Le SIVOM a choisi d'investir fortement pour préserver l'eau, un bien précieux.



Le saviez-vous ..!?

85 % des canalisations ont plus de 60 ans, d'où les fuites.

LE REMPLACEMENT D'UN SEUL KILOMÈTRE DE RÉSEAU, C'EST 400 000 €.

Avec 19 communes adhérentes au service de l'eau du SIVOM du Béthunois, nous totalisons 400 kilomètres de canalisations.

« NOTRE PREMIER DEVOIR, INFORMER ET AGIR EN TOUTE TRANSPARENCE »
Olivier GACQUERRE. Président du SIVOM du Béthunois, et les Vice-Présidents

Le SIVOM de la Communauté du Béthunois :

25
COMMUNES
ADHÉRENTES

PLUS DE
100 000
HABITANTS

620 AGENTS POUR
100 MÉTIERS
DIFFÉRENTS

35
COMPÉTENCES
À LA CARTE



SIVOM communauté du
Béthunois

Acteur de votre quotidien

DES SERVICES
POUR CHACUN
D'ENTRE VOUS